

Le Petit Bouzigaud

Lo Pitchòt Bousigau

De la garrigue à l'étang

Bimestriel - N° 1



Septembre - Octobre 2020



L'édito du Maire

Chères Bouzigaudes, Chers Bouzigauds,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le **nouveau journal de la commune**. Il vous rend compte aujourd'hui des actions menées par le Conseil municipal que les Bouzigauds ont choisi lors des dernières élections.

Je profite de cette occasion pour vous redire combien les conseillers municipaux et moi-même sommes sensibles à l'honneur que vous nous avez fait en nous élisant le 15 mars dernier. **Nous vous adressons nos remerciements** et vous assurons que c'est dans la plus grande transparence que nous remplirons la mission que vous nous avez confiée.

Vos élus sont au travail. *Midi Libre*, *Thau Infos*, *Facebook*, *Illiwap* et autres médias ont suivi et relaté certains de nos faits et gestes. Il est temps à présent que *Lo Pitchòt Bousigau - Le Petit Bouzigaud*

rassemble nos actes et réalisations et vous permette d'en savoir plus sur ce qui s'est passé ces derniers mois. Certains d'entre vous nous ont trouvés un peu trop silencieux : il faut dire que **nous faisons face à l'urgence de doter la mairie d'une organisation digne de ce nom** et que ce travail – qui incombe exclusivement aux élus et qui n'avait pas été fait depuis fort longtemps – a demandé à la nouvelle équipe municipale d'y consacrer énormément de temps et d'énergie.

C'est le devoir du maire de donner à ses agents le cadre et les outils les meilleurs pour l'exécution de leur tâche. A présent, l'organisation de l'action municipale que nous avons mise en place ces trois derniers mois a libéré le travail des agents et des élus de toutes entraves inopportunes. C'est pourquoi je peux enfin **dresser pour vous le tableau de la situation que nous avons rencontrée depuis l'élection.../...**

1 - L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Nous aurions dû être installés en tant que nouveau Conseil municipal le vendredi 20 mars. Mais le jeudi soir, en raison de la pandémie de Covid-19, le gouvernement a décidé que tous les maires de France, même battus, devaient demeurer en fonction pour environ 2 mois.

La maire sortante est donc restée en place, alors que nous, élus majoritaires issus des urnes le 15 mars, nous sommes retrouvés sans aucun pouvoir administratif ou juridique jusqu'au 28 mai. Je redis ici une dernière fois, afin que tous en soient bien informés, combien je regrette que ma prédécesseuse ait refusé mes propositions de collaboration pour gérer la crise du coronavirus à laquelle la commune a été confrontée pendant le confinement et après.

La maire sortante a exercé en solitaire tous les pouvoirs sans jamais tenir compte de la réalité sortie des urnes et de la volonté de la population. Elle m'a écrit qu'elle n'avait aucune obligation de collaboration avec l'équipe nouvellement élue, et qu'elle avait uniquement une obligation d'information.

Or, elle ne m'a donné aucune information sur ce qu'elle prévoyait pour préparer la réouverture de l'école au mois de mai. Pourtant cette réouverture allait avoir lieu quelques jours avant ma prise de fonction. Il était donc nécessaire que je sois non seulement informé mais consulté sur ce problème si important pour la sécurité des Bouzigauds et de leurs enfants.

2 - L'ÉTAT DES LIEUX

Le nouveau Conseil municipal – avec l'élection du maire et des adjoints – a été installé le 28 mai. C'est à partir de cette date que nous avons pu commencer à travailler officiellement. Il y a à peine plus de trois mois.

Malheureusement, malgré la conjoncture si délicate aucune transmission n'a eu lieu de la part de l'ancienne équipe : aucun partage d'information sur les dossiers en cours.

Lorsque je me suis installé dans mon bureau de maire, les étagères et le bureau étaient vides. J'ai également appris qu'une réunion ayant pour objet la réception des travaux du cimetière avait eu lieu le 27 mai, veille de ma prise de fonction !

Dès mon arrivée, j'ai constaté la nécessité urgente de réaliser des travaux dans l'ensemble du patrimoine municipal : même dans un bâtiment comme la vieille école, qui a pourtant fait l'objet d'une rénovation il y a peu d'années, les plafonds neufs sont déjà à refaire en raison de fuites dans la toiture ; il en est de même du bâtiment de la Poste et le toit de la petite maison qui jouxte la mairie laisse passer, lui aussi, des



École : Plafond inondé

3 - UNE NOUVELLE ORGANISATION

Le plus grand étonnement vint de l'organisation approximative des services municipaux par l'équipe sortante. J'ai reçu, avec la première adjointe, tous les agents individuellement. Ces entretiens nous ont demandé beaucoup de temps, mais ils nous ont permis de comprendre comment réorganiser la mairie en évitant les doublons et en affectant chaque agent à un service qui convient le mieux à sa formation et à ses talents.

C'est d'ailleurs grâce au personnel administratif, à sa connaissance des dossiers et à sa disponibilité que nous avons pu pallier le silence de l'ancienne municipalité et nous attaquer aux problèmes les plus urgents. Le personnel municipal, tous services confondus, a permis d'assurer la continuité de la puissance publique, et je l'en remercie.

Plonger dans les dossiers en cours – et dans certains dossiers plus anciens – nous a fait découvrir des situations juridiques complexes et parfois ahurissantes qu'il nous faudra débrouiller...

Nous voulons remercier aussi les nombreux Bouzigauds qui sont venus en mairie apporter leur témoignage et qui nous aident ainsi à reconstituer le puzzle de l'action municipale passée.

fuites d'eau qui ont déjà ruiné le plafond. Quant à la cave coopérative, elle a été oubliée radicalement. L'abandon du patrimoine municipal est atterrant, de nombreux travaux sont nécessaires afin que le capital des Bouzigauds cesse de se dévaluer sous les assauts du temps.

Quant à l'intérieur de la mairie : nous avons découvert des archives non classées, stockées dans des locaux absolument inadaptés. Un rapport officiel récent des archives départementales de l'Hérault relève tout ce qui dysfonctionne de ce côté-là. Heureusement, le service des archives départementales va nous apporter son précieux concours pour classer et conserver les archives du village en lieu sûr.



Archives : Plafond effondré

Il a aussi fallu mettre de l'ordre dans le bâtiment et vider nous-mêmes certaines pièces de leur capharnaüm (bouteilles d'alcool éventées, amas impressionnant de matériel informatique obsolète, boîtes en carton comprises, etc.) pour en faire des espaces de travail et des bureaux pour les élus. Nous travaillons en équipe : cela nécessite que l'équipe ait des locaux pour travailler ! Jusque-là, seuls les bureaux du maire et des agents étaient praticables – mais certains agents travaillent dans des locaux qui devront être rénovés et repeints à brève échéance.

4 - EN AVANT PARTOUT !

Maintenant que nous avons dégrossi des problèmes administratifs et juridiques dont l'ampleur est encore plus importante qu'imaginée, nous sommes en ordre de bataille pour exécuter le programme que nous vous annonçons. Déjà, tous les Bouzigauds ont pu être témoins de l'action enthousiaste de l'équipe du service technique qui a fait d'impressionnantes réalisations en très peu de semaines.

Ces réalisations sont relatées dans ce premier numéro du *Pitchòt Bouzigau*. Je prendrai ici uniquement l'exemple de la reconstruction du débarcadère, notre ponton, lieu idyllique partagé par un si grand nombre. Cette réalisation est emblématique du goût de la vie qui anime à nouveau notre village.

Ce goût de la vie sera au cœur des actions que nous engagerons d'ici la fin de l'année : la création de logements destinés aux jeunes, la digitalisation et la mise à niveau des outils informatiques

Je vous souhaite une bonne lecture, ainsi qu'une agréable rentrée.

Bien cordialement,

Cédric Raja, Maire de Bouzigues

communaux (mairie, école), l'aménagement et l'embellissement floral du village, les travaux d'études préalables pour le réaménagement de la place du Belvédère, pour la création de la Maison communale des aînés, pour l'implantation des halles et la mise en place du « Permis jeunes » (action citoyenne et prévention routière).

Vous trouverez dans les pages qui suivent des informations sur l'organisation du Conseil municipal, les actions et réalisations de ces derniers trois mois, un point historique sur le 20 août 1944, ainsi que des nouvelles de l'école et l'annonce de la création de jardins partagés.

La vie communale est riche. Certes, elle est affectée par la pandémie de Covid-19. Mais chaque Bouzigau et chaque Bouzigau doit savoir que les élus municipaux, en lien constant avec les services de l'Etat, sont à ses côtés pour traverser la crise



Conseil municipal : Qui fait quoi ?

Depuis l'installation du nouveau Conseil municipal le 28 mai dernier, les réunions du Conseil ont été principalement consacrées à régler les questions administratives qui s'imposent au début de tout mandat :

- Vote des délégations de pouvoir du maire, des adjoints et des conseillers municipaux,
- Désignation des électeurs pour les sénatoriales,
- Tirage au sort des jurés de Cour d'assises,
- Vote du budget, etc.

Les délibérations prises par le Conseil municipal sont consultables par tous sur le site internet de la Mairie :

<http://www.bouzigues.fr/le-conseil-municipal/>

Composition du Conseil

Voici la liste des membres du Conseil municipal de Bouzigues :

Maire : Cédric RAJA,
1re adjointe : Élodie KERBIGUET,
2e adjoint : Pierre BRAS,
3e adjointe : Françoise CHASTEL,
4e adjoint : Nicolas CARTIER,
5e adjointe : Alicia JAMMA.

Les conseillers municipaux de la majorité sont :

Guillaume FERRER,
Jean-Christophe DARNATIGUES,
Natacha CAMBOULAS,
Benoît COUDERC,
Jean-Jacques CHASTEL,
Colette NARCHAL,
Vincent RAMOS,
Magali DESPLATS,
Marie MUSITELLI
Michel KIMMEL.

Conseillers municipaux d'opposition :

Olivier ARCHIMBEAU,
Jean-Christophe PEZERAT
Claude LEROUGE

LES ÉLUS ACCEPTENT DE PARTAGER LEUR INDEMNITÉ

La loi fixe une somme globale pour indemniser le maire et les adjoints des communes de France. Le montant de cette somme varie en fonction de la taille de la ville ou du village. A Bouzigues, l'enveloppe totale est de 5857 Euros brut par mois. Pour des raisons d'équité et pour reconnaître l'implication de tous dans le travail municipal, le maire et les adjoints ont décidé de partager leur indemnité avec tous les conseillers municipaux délégués ou chargés d'une mission. Par conséquent, maire et adjoints ne percevront pas entièrement la somme à laquelle ils ont droit.

DÉFECTIONS

À l'issue des élections du 15 mars, la liste de l'opposition a obtenu 3 sièges. Depuis lors, de nombreuses démissions se sont succédées. À chaque départ, c'est le candidat suivant sur la liste minoritaire qui est appelé à siéger. M. le Maire a reçu les démissions suivantes (dans l'ordre chronologique) : Ghislaine Colmas, Michel Paqueriaud, Elisabeth Baron, Eliane Rosay, Stéphanie Valat. Ces personnes ont quitté le Conseil municipal de Bouzigues. Le Conseil municipal est désormais composé de 7 femmes et 12 hommes. Nous déplorons qu'un si grand nombre de femmes aient démissionné, empêchant de s'accomplir, dans notre village, l'objectif de parité dans les organes de décision.

FÉLICITATIONS À GENEVIÈVE COLI

Elue conseillère municipale sur la liste majoritaire le 15 mars dernier, Geneviève vient d'obtenir le statut d'inspectrice de l'éducation nationale et a été affectée en Corse. Constatant qu'elle serait trop éloignée de Bouzigues pour pouvoir s'impliquer dans le travail du Conseil municipal, Geneviève a présenté sa démission à M. le Maire. C'est Michel Kimmel, candidat suivant sur la liste majoritaire, qui devient conseiller municipal. Nous adressons à Geneviève tous nos vœux pour la suite de sa carrière sur l'île de beauté, et nous souhaitons la bienvenue à Michel.

PRÉSENCE DE BOUZIGUES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les élus bouzigauds à l'agglo sont Cédric Raja, titulaire, et Alicia Jamma, suppléante. Le maire de Bouzigues a été élu vice-président de Sète Agglo Méditerranée. Il est délégué à la politique de gestion et valorisation du patrimoine dans les musées et équipements communautaires, aux diagnostics et fouilles archéologiques préventives, à la brigade territoriale et au bien-être animal.

DÉLÉGATIONS

Les adjoints et certains conseillers municipaux ont reçu de M. le Maire les délégations de pouvoir suivantes :

Élodie KERBIGUET : Administration générale, affaires juridiques, politique du logement et de l'habitat, gestion urbaine, cohésion sociale, commande publique, propriété communale (domaine public et domaine privé).

Pierre BRAS : Culture, patrimoine bâti et non bâti, patrimoine naturel, communication.

Françoise CHASTEL : Affaires scolaires et périscolaires, éducation et jeunesse, restauration collective.

Nicolas CARTIER : Sécurité publique, protection civile, hygiène et salubrité, circulation et stationnement, halles et marchés, droits de places, travaux de voirie.

Alicia JAMMA : Économie, commerce, artisanat ; conchyliculture, pêche et agriculture ; environnement : étang et littoral.

Guillaume FERRER : Travaux (hors voirie) et entretien, transition énergétique, jardins partagés.

Jean-Christophe DARNATIGUES : Port, plages et littoral.

Natacha CAMBOULAS : Animation du village, vie associative, festivités.

Benoît COUDERC : Sports, loisirs de pleine nature.

Jean-Jacques CHASTEL : Finances, contrôle de gestion.

Certains conseillers municipaux ont été chargés des domaines suivants :

Magali DESPLATS : Relations et dialogue avec les institutions locales.

Marie MUSITELLI : Enseignement artistique et Conseil municipal des jeunes.

Colette NARCHAL : Actions et manifestations culturelles.

Vincent RAMOS : Vie scolaire et périscolaire.

Michel KIMMEL : Développement de l'audiovisuel.

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉSIGNÉ SES REPRÉSENTANTS DANS LES INSTANCES EXTÉRIEURES SUIVANTES :

Au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas Languedoc (SIAECBL), ont été désignés délégués titulaires Cédric Raja et Pierre Bras ; délégués suppléants : Guillaume Ferrer et Nicolas Cartier.

Représenteront Bouzigues au comité de Pilotage du Relais Assistantes Maternelles (Relais ASMAT), géré par le CCAS de Mèze : Françoise Chastel, titulaire, et Vincent RAMOS, suppléant.

Désignations au Conseil portuaire.

Pour siéger au Conseil du port départemental de Bouzigues, ont été nommés par le Conseil municipal comme membres titulaires : Cédric Raja, Jean-Christophe Darnatigues, Michel Paqueriaud et Sébastien Pommier ; et comme suppléants : Élodie Kerbiguet, Alicia Jamma, Olivier Archimbeau et Marielle Tafanel.

LES RÉALISATIONS

COVID-19 : EXONÉRATION EXCEPTIONNELLE DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Suite aux difficultés sociales et économiques qu'a engendrées la pandémie de Covid-19, le Conseil municipal a exonéré de taxes les commerçants qui ont une terrasse sur le domaine public de la commune, et ce, pour l'intégralité de l'année 2020. Beaucoup de communes ont octroyé une telle remise gracieuse aux commerçants pour la période de confinement et ses suites immédiates, c'est-à-dire uniquement 3 mois. Accorder une année blanche est une décision forte et inédite.

NOUS AVONS RALLUMÉ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de faire des économies d'énergie et que la lumière artificielle a un impact nocif sur la flore et la faune.

Mais la solution d'éteindre les lumières à 1h00 du matin pour les rallumer à 5h00 ne permettait pas de faire des économies d'énergie ; au contraire, cela faisait allumer les lumières deux fois par nuit (le soir et en fin de nuit). Or, c'est justement au moment où on les allume que les ampoules classiques dépensent le plus. En outre, la solution à apporter aux nuisances causées par l'éclairage nocturne ne doit pas passer par des mesures qui heurtent la population.

Si les gens veulent sortir le soir, la nuit, ce n'est pas au maire de les en empêcher : nous ne voulons pas contrôler le mode de vie de nos administrés. Le but de notre action est de restaurer le goût de la vie à Bouzigues, on ne pouvait donc pas faire perdurer le couvre-feu.

À présent, l'équipe municipale travaille sur les meilleures techniques pour faire de vraies économies d'énergie et baisser l'intensité de la lumière, afin de préserver la faune et la flore, tout en permettant aux Bouzigauds de sortir la nuit en toute sécurité.

LE PAVILLON BLEU HISSÉ SUR LE PORT.



Le nouveau Pavillon bleu flotte au vent, au bout de la jetée ouest du port de Bouzigues. Le Pavillon bleu distingue et valorise chaque année les communes, plages et ports de plaisance, qui mènent une politique de tourisme durable et de sensibilisation à l'environnement sur leur territoire. La municipalité de Bouzigues mène une politique environnementale et de protection du patrimoine qui permet d'accueillir les plaisanciers en insistant toujours plus sur la préservation de l'environnement et du milieu naturel de l'étang. La commune est fière d'arborer cette labellisation du port décernée par Teragir, l'ancien office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe.

RÉOUVERTURE DU TUNNEL DU JONCAS

La commune de Bouzigues a supprimé la barrière qui empêchait les véhicules de passer sous la RD 613 par le tunnel du Joncas.

La fermeture ayant été faite il y a quelques années sans concertation avec la population, de nombreux habitants du quartier de Cambelliers réclamaient la réouverture de la voie. Ils pourront désormais éviter, s'ils le souhaitent, d'emprunter le rond-point ouest, afin de rejoindre le littoral et le vieux village avec un plus grand sentiment de sécurité.

NOUS AVONS ENTIÈREMENT RECONSTRUIT LE DÉBARCADÈRE



Avant travaux



Après travaux

Depuis fin juillet, le débarcadère peut à nouveau accueillir les usagers du port, ainsi que les nombreux amoureux de ce ponton qui offre une vue incomparable sur notre étang et sur le village. Cette installation portuaire avait besoin de travaux urgents : les rails qui la supportaient étaient gravement altérés par la rouille et l'échelle de sauvetage était dessoudée.

Le danger pour les utilisateurs et les promeneurs était grand. La commune a eu recours à l'entreprise Bastide qui a arraché toute la partie métallique avant de planter, dans le fond de l'étang, de nouveaux rails flambant neufs. La superbe échelle provient des ateliers Ruiz Industrie à Sète.



Des économies substantielles ont été faites grâce à l'implication des agents du service technique de Bouzigues qui ont procédé au remplacement de la structure bois et du platelage. L'ensemble des travaux a coûté 18 300 Euros HT.

LA NOUVELLE VIE DES PLANCHES DE L'ANCIEN PONTON

Le vieux platelage du débarcadère a été récupéré pour être réutilisé. Avec une partie de ce bois, notre service technique a fabriqué des corbeilles à détritiques pour l'arrêt de bus de La Clavade, ainsi qu'un parement pour les containers de la plage et du cimetière. Merci au service technique d'avoir dissimulé les poubelles à nos regards : voilà un gain esthétique vraiment incontestable !

QUELQUES BANCS EN PLUS !

Pour répondre à une demande forte de nos concitoyens, le cimetière a été équipé de deux nouveaux bancs. Le service technique a installé des bancs supplémentaires devant l'église et sur la plage de la Trémie. Pouvoir s'asseoir avec des amis, rencontrer de nouvelles personnes à l'ombre du micocoulier ou des pins, c'est renouer avec le plaisir qu'offre la convivialité de village ! C'est aussi permettre à ceux qui ont des difficultés pour se mouvoir de faire des pauses dans leurs promenades et de profiter de la plage en pouvant s'asseoir facilement.



MARQUAGE AU SOL

Soulignons également que, grâce au travail de Sébastien, chacun peut stationner correctement entre les lignes de parking fraîchement repeintes le long de l'avenue Louis-Tudesq. Les bandes de stop et les passages piétons ont également été repeints.

QUI EST INTÉRESSÉ PAR UN JARDIN PARTAGÉ ?

La création de jardins partagés est prévue pour le printemps 2021. Comme pourrait le dire Pierre Rabhi : quoi de mieux que cultiver son propre lopin de terre, partager entre amis la convivialité du jardin et surtout apprendre aux générations futures que les tomates ne poussent pas dans les rayons des supermarchés ?!

C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui seraient intéressés par ce projet de prendre contact avec le secrétariat de la mairie afin que nous puissions recenser la demande et ainsi, adapter l'offre au plus juste. Ces jardins seront destinés à la culture de fruits, de légumes et de fleurs pour la consommation personnelle. Ils ne pourront pas être utilisés comme terrains de loisirs.

Jardiniquementement 😊



UNE NOUVELLE AMBULANCE POUR LES POMPIERS



Au mois de juin, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (S.D.I.S.34) a affecté au centre de secours de Bouzigues une ambulance de type VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes).

Ce véhicule, d'un coût de 75 000 Euros, financé en totalité par le S.D.I.S.34, remplacera celui utilisé actuellement par les pompiers volontaires de Bouzigues.

Ainsi, nos sapeurs-pompiers seront équipés de matériel de dernière génération pour faire face aux différentes interventions liées à la sécurité et à la protection des personnes.

M. le Maire remercie M. Kléber Mesquida, président du Département et président du conseil d'administration du S.D.I.S.34, pour l'attribution de cette nouvelle dotation, ainsi que les sapeurs-pompiers volontaires de la commune pour leur implication sans faille auprès de la population de Bouzigues.

LES ENTRÉES DE BOUZIGUES

Pour que l'entrée dans notre village soit plus accueillante, le service technique a fait un grand travail de débroussaillage des ronds-points et de leurs alentours. Améliorer l'esthétique de ces accès à Bouzigues est important puisque c'est la première image que l'on a du village lorsqu'on y arrive. C'est pourquoi, un projet d'embellissement de ces deux entrées du village est en cours.

CORBEILLES PUBLIQUES VIDÉES LE WEEK-END.

En ce mois d'août où nous avons reçu tant de touristes, les employés municipaux des services techniques se sont portés volontaires pour assurer le remplacement et le ramassage des poubelles publiques les plus sollicitées du village et des plages pendant le week-end. Nous saluons ce beau geste de leur part qui permet à l'intégralité du village d'être plus propre.

NOUVELLES PLANTATIONS SUR LA PROMENADE

L'équipe « espaces verts » a soigneusement sélectionné et replanté de nouveaux végétaux le long de l'avenue Louis-Tudesq. Ce lieu emblématique de Bouzigues qu'est la promenade était dégarni depuis trop longtemps : nous lui redonnons vie.

Hélas ! à cause de la pandémie de Covid-19, les animations et festivités de l'été auxquelles sont attachés les habitants de Bouzigues ont dû être annulées ou simplifiées.

CÉLÉBRATION DU 80^E ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN



Pour commémorer l'appel du 18 juin lancé depuis Londres en 1940 par le général de Gaulle, M. le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts de la commune.

La Cérémonie a débuté par un message de l'Union nationale des Combattants (UNC) lu par M. Michel Moreau, président de l'UNC Poussan-Bouzigues.

Suivit une minute de silence en mémoire de M. Peytavi, ancien président de l'UNC, et de M. Festor, doyen de l'UNC.

Mme Moreau a ensuite lu l'appel du 18 juin et M. le maire de Bouzigues un message adressé par Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat aux armées.

Les participants ont entonné *La Marseillaise*, puis le maire et le président de l'UNC ont salué les drapeaux.

Plusieurs adjoints et conseillers municipaux étaient présents à la cérémonie, aux côtés d'anciens combattants de Bouzigues et de Poussan, ainsi que du capitaine de la caserne de Bouzigues et deux de ses pompiers.

LA SAINT-PIERRE



C'est sous le soleil éclatant de Bouzigues que s'est déroulée la saint-Pierre, samedi 27 juin. M. le curé a accueilli sur le parvis de l'église M. le maire et le Conseil municipal. M. Yvon Quissargues, qui souhaite qu'on ne l'appelle pas « Mon Père », a rappelé dans son prêche le caractère crucial des festivités pour toute collectivité humaine.

Il a souligné l'importance de se souvenir du passé pour pouvoir s'inscrire dans une tradition. Ses propos ont sans nul doute trouvé une résonance dans l'assemblée des paroissiens bouzigauds, nourris de l'histoire du village et tournés vers un futur généreux, créatif et... festif !



A l'issue de la messe, M. le maire et M. Jean-Marie Ricard, prud'homme-major de l'étang de Thau, ont emprunté la descente des Beuces pour porter jusqu'au

rivage la gerbe en hommage aux pêcheurs. Au large, M. le curé a béni ces fleurs en rappelant que l'étang est partagé par ceux qui y travaillent et ceux qui y jouent : les uns doivent y trouver leur subsistance, les seconds joie et plaisir.

Ce partage doit se faire dans le respect de chacun et de la nature ; les eaux de l'étang serviront ainsi à relier les hommes pour que grandisse la fraternité, a dit le prêtre. Le maire et le prud'homme-major ont déposé la gerbe sur les flots, puis la barge a lentement fait trois fois le tour du bouquet avant de regagner la terre ferme.

Comme toujours, Marie-France Garcia – que tous connaissent et apprécient à Bouzigues – avait présidé à l'organisation parfaite de cette saint-Pierre : on ne la remerciera jamais assez !



Crédit photo M KIMMEL



LA FÊTE NATIONALE

Après la très agréable soirée du 13, qui fut marquée par le discours du maire, la retraite aux flambeaux et le concert du groupe « So Fast » – sans oublier la buvette tenue par l'association de L'Âge d'Or aidée de quelques jeunes – la journée du 14 juillet permet de contenter une nouvelle fois jeunes et moins jeunes Bouzigauds.

Le matin, des jeux pour enfants ont été organisés par petits ateliers adaptés à l'âge des participants. Échasses, quilles, courses de haies et courses en sac ont permis à nos jeunes de montrer leur agilité et leur opiniâtreté tout en s'amusant. Chaque enfant a reçu de la municipalité une récompense amplement méritée.

En début de soirée, la brasucade a été assurée par les élus. Moules et boissons ont été servies par le maire et les membres du Conseil municipal. Les élus n'ont fait qu'une seule pause dans leur service : appelés sur la piste par la magnifique chanteuse, ils ont dansé comme ils le pouvaient : avec plaisir, application et... beaucoup d'humour.

Avec ces deux jours, les Bouzigauds ont retrouvé leur village et l'atmosphère des fêtes qu'ils apprécient et qui font la personnalité si émouvante de Bouzigues.



NOTRE HISTOIRE

Pourquoi une rue du 20 août 1944 à Bouzigues ?

Le dimanche 20 août 1944 eut lieu à Bouzigues une importante explosion ; elle endommagea une partie du village et coûta la vie à une personne.

M. Jean Brel a raconté cette histoire en 2015 pour *Thau Infos*. Chacun peut lire sur l'Internet ce récit qui relate comment M. Brel, alors âgé de 10 ans, a vécu avec sa famille cet éprouvant épisode de la vie du village.

Le contexte : les armées alliées ont débarqué en Provence 5 jours plus tôt. Les Allemands stationnés dans le Languedoc entreprennent un repli vers le nord. Près du port de pêche de Bouzigues, un bâtiment avait été réquisitionné par l'occupant pour y entreposer des munitions.

Dans leur mouvement d'abandon de leurs positions, les Allemands firent sauter ce dépôt. L'explosion entraîna la mort d'une personne et plusieurs blessés. Toutes les barques du port furent détruites. De nombreuses maisons s'effondrèrent, d'autres, plus éloignées, furent durablement endommagées.

L'indemnisation pour dommages de guerre fut prise en charge par l'Etat, mais la procédure prit parfois plus de 10 ans. La place du Belvédère est aujourd'hui bordée de maisons des années 1950 qui ont pris la place des bâtiments ruinés et ont ainsi changé radicalement l'esthétique du quartier.

Le lecteur qui souhaite en savoir plus trouvera les facsimilés d'articles de *Midi Libre* consacrés à l'événement dans le livre de MM. Brel et Leuridan, *Raconte-moi Bouzigues*.

CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES FUTURS COLLÉGIENS.

Vendredi 3 juillet, une cérémonie a été organisée à l'école pour honorer les élèves de CM2 passant en 6e.

Le directeur de l'école et le maire de Bouzigues ont chacun prononcé un discours. Le maire a insisté sur la nécessaire défense de l'école publique et a rappelé que le Conseil municipal compte plusieurs professeurs des écoles. Le directeur a ensuite appelé les élèves un par un.

Pour chacun, leur maître a trouvé à dire un mot pour évoquer la personnalité et les progrès de l'enfant.

Chaque futur collégien reçut une calculatrice offerte par l'APEB (Association des parents d'élèves de Bouzigues), ainsi qu'un livre remis par Mme Chastel au nom de la mairie (*J'apprends à apprendre au collège*, d'André Giordan), et une casquette portant le nom de l'élève, remise par M. Ramos au nom de M. le Maire.

La cérémonie s'est terminée autour du pot de l'amitié.



DÉPART À LA RETRAITE DE FRANÇOISE ARCHIMBEAU ET DE SYLVIE FRUCHTER DALLEST.

Le 28 août 2020 à 18h30, le Conseil municipal a offert un verre de l'amitié à l'occasion du départ à la retraite de Mmes Françoise Archimbeau, ATSEM, et Sylvie Fruchter Dallest, professeure des écoles.

Après les remerciements adressés par M. le Maire, Mme Chastel, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, a prononcé un discours chaleureux reflétant bien l'attachement des Bouzigauds à celles qui sont désormais de nouvelles retraitées :

« Malgré un contexte sanitaire compliqué, nous avons tenu à partager avec vous "un instant", un moment pour vous remercier pour votre engagement durant plusieurs décennies auprès de générations de petits Bouzigauds que vous avez vus grandir et s'épanouir. Vous avez collaboré avec les parents, les habitants, avec lesquels vous partagez de beaux et amicaux souvenirs.

Être enseignante ou ATSEM, c'est faire un travail d'horloger, car il faut être dans le bon tempo au profit des enfants. Vous avez brillé par votre tempérament, votre calme, votre professionnalisme, votre cœur et votre discrétion. Un grand bravo et un grand merci ! Il vous faut écrire maintenant une nouvelle page, celle de la retraite que l'on vous souhaite belle et reposante. »

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 2020/2021 :

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Mme Isabelle De Winter qui exercera la mission d'enseignante auprès des jeunes élèves de maternelle de notre école communale.

Beaucoup d'entre nous se souviennent que Mme De Winter a déjà occupé ce poste de 1995 à 1998.

Petite section et moyenne section : Isabelle De Winter et Florie Archimbeau

Petite section et grande section : Anne Giraudon et Geneviève Brocart

CP : Charlotte Chateau

CE1/CE2 : Sandrine Rakotojaona

CE2/CM1 : Fabrice Fontaine (50%) et Alisée Augé (50%)

CM1/CM2 : Cédric Gilet (75%) et Alisée Augé (25%)

L'équipe compte aussi deux auxiliaires de vie scolaire (AVS) : Catherine Aldebert et Marie-Hélène Mendes.



Bravo à l'équipe des animatrices, aux saisonniers, aux stagiaires du service enfance jeunesse qui ont concocté avec succès des activités très appréciées par les enfants et pré-ados.

Les enfants du centre de loisirs ont pu se détendre grâce à un programme bien diversifié.

Lors de la première semaine, petits et grands ont participé à des jeux variés : « autour des dés avec Dédé » et une animation avec des jeux géants (fakir, billard japonais...).

Les activités nautiques n'ont pas été oubliées avec le thème : vacances à la mer et à la plage (voile, paddle, bouée tractée, baignade, plongée, beachgame) et une bataille de pistolet à eau qui reste mémorable.



La sortie au centre équestre de Poussan fut un réel plaisir pour les maternelles et les primaires. Lors de la dernière semaine tous les enfants ont reçu leur diplôme d'excellence.

CENTRE DE LOISIRS 2020-2021 : OUVERTURE PLUS AMPLE.

Pour l'année scolaire qui débute, le Commune a décidé d'ouvrir le centre de loisirs 4 semaines de plus que par le passé : une semaine à la Toussaint, une semaine à Pâques et les deux premières semaines d'août. Les enfants auront le plaisir de se retrouver plus souvent et plus longtemps ; quant aux parents, ces quatre semaines supplémentaires devraient les aider à s'organiser plus facilement pendant les vacances scolaires.

CANTINE AU COLLÈGE : LE PRIX DES REPAS DIMINUÉ.

Pour tenir compte de la situation financière dans laquelle pourraient se trouver de nombreuses familles de collégiens à cause de la crise économique, le Département augmente l'aide aux repas sous conditions de ressources. Une mesure qui s'applique dès la rentrée de septembre.

Simple et rapide, la demande se fait jusqu'au 30 septembre 2020 en se connectant au site internet dédié : <https://aiderestaurationscolaire.herault.fr/>

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU CENTRE DE LOISIRS AU MOIS D'AOÛT 2020

Constatant que le quotidien de nombreuses familles a été bouleversé par la crise de Covid-19, l'équipe municipale a décidé que l'accueil de loisirs « Le Naissain » serait ouvert la première quinzaine du mois d'août pour les parents commerçants et pour ceux qui avaient épuisé leurs congés pendant le confinement. La direction départementale de la cohésion sociale a répondu favorablement à l'extension de l'ouverture du centre du 3 au 14 août avec un nombre limité d'enfants.

En moyenne 20 enfants ont été accueillis tous les jours, encadrés par la directrice adjointe Séverine Merlin, ainsi que Nathan, Mina, Pascale en renfort et Laetitia pour le service à la cantine.

ASSOCIATIONS

COURSE DES HÉROS – ENSEMBLE CONTRE LA MYOPATHIE FSH

Dans le cadre de la Course des héros qui s'est déroulée le dimanche 28 juin, Mme Roselyne Boutet a organisé, à Bouzigues, une marche avec son déambulateur.

Le but en était une collecte de fonds pour financer la lutte contre la myopathie FSH.

Un grand merci aux Bouzigauds qui se sont rendus à son rendez-vous pour soutenir cette initiative importante.

GUIDE PRATIQUE DES ACTIVITÉS

Est joint à ce premier numéro de *Lo Pitchôt Bousigau* un guide pratique des associations et activités. Vous y trouverez les horaires et les contacts nécessaires pour pratiquer un sport, une activité artistique, un loisir collectif.

Notez l'arrivée à Bouzigues d'une professeure de danse diplômée d'Etat en Jazz. Notez aussi la possibilité nouvelle de faire pratiquer le football aux enfants dès l'âge de 4 ans et, pour les adultes, de pratiquer le futsal.

JOURNÉES DU PATRIMOINE.

A l'occasion des Journées du patrimoine 2020, les Amis du musée de l'Étang de Thau vous donnent rendez-vous le 20 septembre devant le Musée de l'étang de Thau. Sous réserve des dispositions sanitaires résultant de la pandémie de Covid-19.

14h30 : Projection de films issus du site « vivre avec l'Étang » (en extérieur)

15h00 : « Les fêtes traditionnelles », conférence de M. Pierre Laurence, ethnologue, chef du service du patrimoine culturel, Conseil Départemental de l'Hérault.

16h30 : Jeu traditionnel de quilles pour les femmes et danse du chevalet (sous réserve)

La manifestation sera filmée afin d'enrichir le site « Vivre avec l'Étang » www.filmsdethau.agglopoie.fr

ATELIERS CONNECTÉS POUR LES SENIORS.

Afin de favoriser l'usage du numérique chez les seniors, l'association TD'aiM propose des ateliers permettant d'acquérir les connaissances de base nécessaires à l'utilisation de l'ordinateur, de la tablette tactile et d'Internet. Elle offre aussi une formation au téléphone portable. Les services en ligne de la CARSAT, et les sites d'autres services publics vous seront expliqués afin que vous puissiez facilement les consulter et créer des comptes personnels.

Ces ateliers de 10 personnes maximum favorisent la mémoire et la stimulation cognitive.

Ils sont hebdomadaires, au nombre de dix, et concernent un public de plus de 60 ans. Ils sont gratuits et destinés aux débutants.

Pratiquer le numérique permet de vieillir mieux et de lutter contre la solitude et l'isolement.

Pour plus d'informations, une permanence aura lieu le mercredi 30 septembre, de 10h00 à 11h30, dans la salle des mariages.

Inscrivez-vous au 04.67.78.30.12 ou à l'accueil de la mairie.

INFOS RAPIDES.

1/ Exceptionnellement, le 18 septembre l'Agence Postale Communale fermera ses portes à 12h.

2/ Horaires de la bibliothèque : le jeudi de 16h00 à 18h00 dans les locaux de l'ancienne mairie (bâtiment de l'Agence Postale Communale).

